FINALE RÉGIONALE DES JEUX DU QUÉBEC
Régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches

Samedi 23 juin 2018
Stade Telus, PEPS de l'Université Laval

Pour toute information concernant la Finale régionale et les Jeux du Québec:

Responsable de la région de Chaudière-Appalaches :
Philippe Larochelle
Club Lavironde de Montmagny
418-805-5704 ou
philippelarochelle@hotmail.com

Responsable de la région de la Capitale-Nationale :
Sylvain Cloutier
Club d'athlétisme de l'Université Laval
418-905-7489 #6967
sylvain.cloutier@sas.ulaval.ca

Présentation générale : La finale régionale 2018 sert de sélection pour la finale provinciale de Thetford Mines qui aura lieu du jeudi 28 au lundi 31 juillet 2018 (catégorie juvénile seulement).
Pour plus de détails sur la composition de l'équipe et les modalités de sélection, voir pages 3 à 5 du document.

Catégories:
11 ans et moins (2007 et moins)
Benjamin et Cadet (né-e-s entre 2003 et 2006)
Juvénile (né-e-s en 2001-2002)

Attention, les catégories en athlétisme reposent sur l'année civile (du 1er janvier au 31 décembre).
Il est possible d'être surclassé lors de la Finale régionale et lors des Jeux provinciaux (courir en Juvénile si l'on est cadet), mais le surclassement sera effectif pour TOUTES les épreuves auxquelles participe l'athlète.

Épreuves:

11 ans et moins : 80m, longueur, javelot, 800m

Benjamin et Cadet : 100 m, 300 m, 800 m, 2000 m, 200 m haies, longueur, hauteur, poids, disque, javelot, marteau.

Juvénile: 100 m, 400 m, 800 m, 3000 m, 100 m haies (30")/110 m haies (36"), 400 m haies (30" Femme et 33" Homme), 3 KM marche, longueur, triple saut, hauteur, poids, disque, javelot, marteau.

Inscriptions et coût:
L'inscription se fera **par courriel** en remplissant le formulaire joint et en le renvoyant à sylvain.cloutier@sas.ulaval.ca au plus tard le mardi 19 juin.

Le coût d'inscription est de 20 $. Le paiement se fera sur place le jour de la compétition au moment de la récupération du dossard (voir ci-dessous).

Il n'y a pas de limitation du nombre d'épreuves.

Dossard : Un dossard vous sera attribué lors de votre inscription. Vous devrez récupérer ce dossard le matin de la compétition en échange de votre paiement.

Récompenses: Médailles aux trois premiers de chaque catégorie.

Horaire provisoire : *Attention: cet horaire sera avancé chaque fois que possible et certaines catégories pourront être regroupées si le nombre le justifie.*

9 H 00 : RÉCUPÉRATION DES DOSSARDS ET PAIEMENT DES INSCRIPTIONS

9 H 30: FIN DE LA RÉCUPÉRATION DES DOSSARDS ET DES PAIEMENTS

PISTE (toutes les courses sont des finales directes, sections chronométrées)		PELOUSE	
10 H 00	80 m haies (Cadet F)	10 H 00	Longueur F + JOS F
10 H 05	100 m haies (Juvénile F)		Hauteur H
10 H 10	100 m haies (Cadet H)		Poids F
10 H 15	110 m haies (Juvénile H)		Disque H
10 H 20	800 m (Cadet F, puis H)		
	800 m (Juvénile F, puis H)		
10 H 50	100 m (Cadet F, puis H)	11 H 15	Longueur H + JOS H
	100 m (Juvénile F, puis H)		Hauteur F
	100 m JOS (F, puis H)		Disque F
11 H 30	1.5 KM marche (Cadet F et H)		Javelot H
11 H 50	3 KM marche (Juvénile F et H)		Poids H
12 H 20	**DINER**		
13 H 00	200 m haies Cadet (F, puis H)		
13 H 10	400 m haies Juvénile (F, puis H)	13 H 15	Triple saut F et H
13 H 20	2000 m Cadet (F, puis H)		Poids JOS F et H
13 H 40	3000 m Juvénile (F, puis H)		Javelot F
14 H 10	300 m (Cadet F, puis H)		Marteau F et H
14 H 25	400 m (Juvénile F, puis H)		
14 H 40	400 m JOS (F, puis H)		

14 H 50 : FIN DE LA RENCONTRE
15 H 30 : RÉUNION DES ENTRAINEURS

INFORMATIONS POUR LA SÉLECTION DE L'ÉQUIPE RÉGIONALE:

1. Réunion de sélection:

Pour la région de la Capitale-Nationale, la réunion de sélection aura lieu le samedi 23 juin après la compétition. Cette réunion est ouverte à tous les entraîneurs.

Pour la région de Chaudière-Appalaches, la date, l'heure et le lieu de la réunion de sélection seront annoncés lors de la compétition.

2. Composition de l'équipe:

Les équipes régionales seront composées de 30 athlètes.

La région d'appartenance des athlètes est leur région de résidence.

Un athlète peut participer au maximum à 3 épreuves individuelles et 2 relais.
Une région peut inscrire au maximum deux athlètes par épreuve (si les deux ont atteint un standard minimum de performance).

Il est possible d'être surclassé lors des Jeux (courir en Juvénile si l'on est cadet).

L'affiliation à la FQA est obligatoire pour participer aux Jeux du Québec. Une affiliation spéciale sera demandée aux athlètes ne faisant pas partie d'un Club reconnu par la FQA (montant à venir).

Une liste de quelques athlètes substituts sera établie pour pallier à une éventuelle blessure postérieure à la sélection.

3. Critères de sélection :

Seuls les athlètes présents à la finale régionale peuvent être considérés pour la sélection régionale. Ils devront être capables de participer à au moins deux épreuves individuelles.
NOTE : Certaines conditions de performance s'appliquent pour participer à la finale provincial. Ces conditions doivent être rencontrées pour que les critères ci-après s'appliquent. Voir annexe pour les standards.

Les trois premières rondes de la sélection prendront uniquement en compte les classements lors de la finale régionale.
1e ronde: athlètes ayant gagné 2 médailles d'or
2e ronde: athlètes ayant gagné 1 médaille d'or et 1 d'argent
3e ronde: athlètes ayant gagné 2 médailles d'argent

Ces athlètes seront inscrits dans les épreuves qu'ils désirent.

La 4e ronde prendra en compte les performances réalisées lors de la finale régionale ou lors des compétitions scolaires (locales, régionale ou provinciale) ou du réseau de la Fédération québécoise d'athlétisme s'étant tenues entre le 1er mai et le 23 juin 2018.

Dans chaque épreuve n'ayant pas deux représentants, les athlètes seront classés selon leur meilleure performance. Il leur sera ensuite attribué un nombre de points

correspondant à la place qu'ils auraient obtenu avec cette performance lors de la dernière finale provinciale des Jeux du Québec (une 10e place aux Jeux provinciaux = 10 points par exemple). Les athlètes ayant les plus faibles pointages sur deux épreuves disponibles seront retenus en priorité, et ce jusqu'à ce que les 30 places soient attribuées.

IMPORTANT : Seuls les athlètes sélectionnés seront informés de leur sélection.

NOTES :
1. Afin de maximiser ses chances de faire partie de l'équipe, il est donc recommandé de participer à au moins deux épreuves lors de la finale régionale.

2. Les places dans les épreuves de 200 m et de 1500 m, qui ne sont pas au programme de la finale régionale, seront attribuées selon les résultats à la finale régionale dans des épreuves proches (respectivement 100 m et 400 m, ou 800 m et 3000 m) ET selon les performances réalisées lors des compétitions reconnues pour l'atteinte des standards.

3. Les épreuves de Steeple chase, de perche et les épreuves combinées n'étant pas offertes lors de la finale régionale, ni lors de la plupart des compétitions du calendrier, le choix de sélectionner ou non un ou deux athlètes dans ces épreuves sera à la discrétion des entraîneurs présents lors de la réunion de sélection.

4. Entraînements communs (Région de la Capitale-Nationale seulement):
Les athlètes pressentis pour faire partie des équipes de relais lors des Jeux pourront être appelés à participer à un ou deux entraînements communs afin de préparer ces relais. Les dates et heures seront communiquées aux athlètes concernés à la suite de leur sélection.

5. Informations pratiques (Région de la Capitale-Nationale seulement) :
Des frais de participation à la finale provinciale, couvrant les frais de transport, d'hébergement, d'alimentation ainsi que le coût des habits aux couleurs de la région, sont demandés par L'Unité de Loisirs de de Sports de la Capitale-Nationale. En 2016, ces frais s'élevaient à 140 $ par athlète.

Chaque participant à la finale provinciale doit être présent lors d'une rencontre pré-départ qui aura lieu cette année en début juillet. Cette rencontre permet de présenter tous les aspects pratiques reliés aux Jeux (transport, fonctionnement, etc.) et de distribuer les habits aux couleurs de la région. LA PRÉSENCE À CETTE RÉUNION EST OBLIGATOIRE.

ANNEXE: Standards de qualification

Ces standards doivent être atteints dans au moins une épreuve pour pouvoir être sélectionné.

Discipline	Homme	Femme
100m	12.39	14.05
200m	25.07	29.11
400m	56.50	1:08.12
800m	2 :13.13	2 :39.55
1500m	4 :39.50	5 :30.91
3000m	10 :15.65	12 :12.14
100m Haies	18.25	18.97
400m Haies	1 :05.56	1:16.51
2000m steeple	7 :01.81	8:21.83
3000m marche	18 :56.74	19 :54.66
Hauteur	1.65	1.36
Perche	2.65	2.10
Longueur	5.16	4.21
Triple saut	11.59	8.94
Poids	10.13	8.64
Disque	26.19	20.79
Javelot	34.80	24.00
Marteau	28.44	23.88
Hepta/décathlon	3620	2703